

ABOU DABI – Discussion sur le secrétariat indépendant du GAC

Samedi 28 octobre 2017 – 15h15 à 16h15 GST

ICANN60 | Abou Dabi, Émirats arabes unis

THOMAS SCHNEIDER : S'il vous plaît prenez place, nous allons commencer d'ici peu.

Nous allons reprendre nos activités. Nous avons un petit peu de retard. C'est vrai que ce n'est pas pratique d'avoir la pause café aussi loin mais bon, nous allons reprendre.

C'est notre séance numéro 4. C'est un point sur l'état de situation par rapport au financement du secrétariat indépendant du GAC.

Je vais vous donner un petit peu le contexte. Vous savez que nous avons eu de longs débats il y a quelques années par rapport aux besoins d'avoir un secrétariat indépendant, ce que nous allons appeler plus tard un secrétariat hybride, c'est-à-dire un secrétariat composé par une partie du personnel de soutien de l'ICANN et une partie des activités du secrétariat qui sont effectuées par un secrétariat indépendant, en l'occurrence ACIG.

Nous avons trois pays donateurs qui ont financé ce secrétariat indépendant pendant cinq ans. Nous avons utilisé cet argent pendant presque six ans. Ces trois pays étaient les Pays-Bas, le

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Brésil et la Norvège qui s'étaient portés volontaires pour établir le secrétariat.

Pendant les deux premières années, nous avons établi le processus de financement pour financer ce secrétariat. En 2013, il y a eu donc un appel d'offres qui a été lancé suite auquel l'ACIG a été retenu pour effectuer donc les activités de secrétariat pour nous. Nous avons donc évalué ce type d'activités. À partir de 2015 à Dublin, nous avons convenu sur le fait que ce n'était pas possible que trois pays financent le secrétariat pour tout le GAC. Cela n'a pas de sens. Le GAC doit donc trouver des sources de financement chez d'autres pays. Nous avons, depuis la réunion de Dublin, discuté par rapport à cette question.

Je peux vous dire seulement une chose : quand je suis devenu président du GAC, je me suis vraiment rendu compte de la nécessité de ce soutien de la part de ce secrétariat car le travail du secrétariat favorise l'efficacité de notre travail, notamment les documents d'information. La présence du personnel de l'ACIG dans un certain nombre de processus – PDP, groupes de travail – pendant toute la transition par exemple, cela n'aurait pas été possible pour le GAC de suivre tous ces processus sans le soutien de l'ACIG sur des questions de fond, sur ce suivi qui nous a permis d'être toujours au courant des différentes positions et de tout ce qui se passait dans ce type de processus.

Ce soutien se poursuit au fil des années et nous savons combien ce soutien est important pour le GAC, en la personne de Tom mais aussi en les personnes qui travaillent en coulisse aussi pour pouvoir rendre possible ces réunions physiques.

J'ai aussi pu compter sur ce soutien dans la préparation du travail coordonné entre les membres de l'équipe de direction à travers les différents appels hebdomadaires que nous organisons et donc ce soutien a été unique pour nous en ce sens que je n'aurais pas su comment faire face à la charge de travail à laquelle nous sommes confrontés sans le soutien de ce secrétariat. Et c'est pour cela que je tiens à exprimer ma gratitude à l'ACIG et en particulier à Tom, qui a travaillé d'une manière plus étroite avec moi mais également à Michelle qui nous soutient d'un peu plus loin. Et donc je ne peux qu'exprimer ma gratitude et ma reconnaissance à cette équipe de travail qui a des qualités exceptionnelles, donc les remercier de toutes ces années de travail.

À mon avis, ça a été l'un des facteurs clés du succès que nous avons pu remporter au fil des années en tant que GAC et ce qui nous a permis en tant que membres du GAC à mettre en place des processus qui nous ont permis de participer de manière active aux différentes activités de l'ICANN et d'être au courant de ce qui s'est passé. C'est grâce au travail du secrétariat que cela a été possible et grâce aux pays qui ont financé ce secrétariat.

En 2015, nous avons attiré l'attention des membres du GAC sur le fait qu'il fallait d'autres pays qui puissent financer ce secrétariat. Mon pays a fait tout ce qu'il a pu et je tiens à remercier Jorge en particulier et Nicholas, un autre membre de mon équipe qui n'est pas là aujourd'hui. Nous avons fait de notre mieux pour essayer de sensibiliser notre gouvernement sur l'importance de financer ce secrétariat et nous avons donc contribué nous-mêmes. Le président de la Confédération suisse a rédigé des lettres à très haut niveau pour sensibiliser les fonctionnaires par rapport à l'importance de cette question et pour faire comprendre l'importance de ce secrétariat indépendant pour le succès du GAC. Mais malheureusement, nos efforts n'ont pas été suffisants apparemment.

Et donc après cette introduction, je vais donner la parole à Jorge Cancio de la délégation suisse car c'est lui qui a beaucoup travaillé en coulisses pour gérer les comptes bancaires et pour essayer de tirer profit de ce financement que nous avons.

Et j'ai oublié de vous dire que le contrat qui a été établi en 2013 avec l'ACIG a expiré cet été. Nous avons pu de manière très souple renouveler ce contrat cet été avec l'ICANN et l'ACIG de manière plus souple afin que l'on puisse bénéficier de ces services jusqu'à la fin de l'année prochaine à condition que ces ressources soient confirmées à l'avance car l'ACIG se retrouve dans une situation avec très peu de certitude par rapport à

l'argent qui est disponible et ils se sont montrés à tout moment très souples, très flexibles pour réduire avec un préavis très court le type de services qu'ils fournissaient pour nous.

Nous avons donc réduit de manière très importante les services de l'ACIG en fonction du financement dont nous disposions à l'époque. Et donc ils ont fait preuve de beaucoup de souplesse et ils ont vécu dans cette incertitude par rapport à l'argent qui serait disponible pour pouvoir payer ces services, ce qui met ce type de PME dans une situation très difficile. Et malgré tout cela, nous avons toujours pu compter sur des services extrêmement professionnels. Et je pense que c'est quelque chose de très important.

Vous aurez vu qu'il y a une importance importante entre 2.5 FTE et 1.0 FTE, c'est-à-dire la réduction des services qui a eu lieu. Nous n'avons pas fait trop de progrès depuis le départ de Michelle. Nous avons dû donc retarder un petit peu le progrès par rapport à certains domaines à cause de cela.

Mais bon, je m'arrête là et je vais donner la parole à notre collègue de la Suisse.

JORGE CANCIO :

Bonjour à tous. Je suis Jorge Cancio. Tout d'abord, je voudrais vous remercier tous de votre patience, de votre compréhension

et bien sûr, je suis à votre disposition pour des questions de suivi si vous en avez par rapport à cette question.

Vous voyez sur l'écran un schéma, un graphique qui résume la situation et les financements qui seraient nécessaires pour pouvoir compter sur un secrétariat indépendant. Je pense qu'il est important de rappeler que conformément à cet arrangement de services minimum que nous avons introduit en mai de cette année, on parle ici d'un employé à temps complet, un FTE. Vous voyez que le coût pour cet arrangement est d'environ 240 000 EUR par an.

Sur le schéma, vous voyez quatre colonnes bleues qui représentent 60 000 EUR, à savoir les paiements trimestriels qui seraient nécessaires pour pouvoir financer le secrétariat en 2018.

Ensuite, vous voyez des colonnes un peu plus petites qui correspondent à l'écart de financement que Thomas a expliqué dans son courriel par rapport à 2017 où nous avons identifié qu'il y avait un écart au niveau du financement. Cet écart correspond au quatrième trimestre de cette année et il affecte bien entendu la capacité de l'ACIG de fournir ses services au cours de cette année.

Pour être bref, je voulais que vous sachiez que l'ICANN et l'ACIG ont convenus qu'à travers le contrat qui a été signé cet été,

pendant ce trimestre, l'association de financement du secrétariat du GAC à travers le président du GAC va informer l'ACIG si nous avons suffisamment de fonds pour financer le prochain trimestre et celui d'après. Cela permet à l'ACIG d'avoir la certitude que les fonds seront là pour rémunérer leurs services.

En septembre de cette année, nous nous sommes rendus compte qu'il y avait un écart au niveau du financement pour le quatrième trimestre 2017 ; nous vous en avons parlé depuis Johannesburg et depuis Copenhague. Malgré les efforts de deux pays qui ont plaidoyé en faveur des contributions pour cette année, ces contributions n'ont pas pu être obtenues et c'est la raison pour laquelle nous avons cet écart en 2017 au niveau du financement.

En ce qui concerne l'année 2018, vous voyez dans les autres quatre colonnes en orange. Les barres orange correspondent à des contributions faites par des membres du GAC et la date du paiement a été assurée pour nous de manière bilatérale. Donc à côté du diagramme, vous voyez qu'il y a un écart d'environ 50 % pour l'année 2018 et ce n'est pas raisonnable comme nous l'avons expliqué dans les courriels que nous vous avons envoyés.

Voilà donc l'état de la situation. Ce diagramme pourra être distribué sur la liste de diffusion pour que vous puissiez étudier les détails mais voilà la situation, voilà où nous en sommes. Et je vais m'arrêter là.

THOMAS SCHNEIDER : Merci la Suisse.

La réalité, donc, c'est que nous n'avons pas d'argent. Nous n'avons même pas d'argent pour pouvoir payer l'ACIG jusqu'à la fin de l'année. Nous devons avoir 10 000 EUR à l'heure actuelle et pour l'année prochaine, nous devrions savoir pour les différents trimestres de combien d'argent nous disposons pour payer le secrétariat. Vous voyez la différence entre l'orange et le bleu, c'est l'argent qui nous manque. Et il y a des conséquences à cela.

Je vais passer la parole à Tom qui va nous dire ce que cela représente pour l'ACIG.

TOM DALE : Merci beaucoup Thomas et merci Jorge de ce point de situation que vous avez fait par rapport aux contributions et au financement du secrétariat.

C'est avec grand regret que je dois confirmer une fois de plus, comme cela est signalé dans le document d'informations, que l'ACIG se prépare à conclure, à finaliser, finir ses services avec le GAC. Et permettez-moi de vous expliquer comment nous en sommes arrivés là et quels sont les plans que nous avons.

Comme Thomas l'a bien dit, un nouveau contrat a été signé entre l'ACIG et l'ICANN récemment qui couvre la période jusqu'à la fin de l'année 2018. Ils prévoient un éventail de services de 1.0 FTE jusqu'à un peu plus. Et comme vous le voyez dans ce schéma, il est clair qu'il y a un manque de financement important pour pouvoir finir cette période qui figure sur le contrat. Et cela soulève des inquiétudes, bien sûr.

La difficulté pour l'ACIG tient au fait qu'il s'agit d'une PME ; c'est une petite et moyenne entreprise qui travaille. Donc serait important pour l'ACIG de pouvoir avoir la certitude trimestre par trimestre du financement qui est disponible pour pouvoir effectuer son travail.

Le nouveau contrat certifie donc les services qui peuvent être fournis et il y a eu un processus important pour essayer d'établir tous les trois mois quel sera le financement dont nous allons disposer. C'est un processus assez frustrant et ce n'est pas un processus idéal, y compris pour l'ICANN.

Nous avons bien pris note des informations qui ont été transmises par Jorge il y a un mois. La situation n'a pas changé significativement et nous sommes toujours prêts à cesser nos services auprès du GAC à la fin du mois de novembre. Nous travaillons avec le personnel de l'ICANN pour leur fournir les informations dont nous disposons ainsi que des avis par rapport à la façon dont certaines questions doivent être abordées. Après, la transition ne dépendra pas de moi mais nous allons bien entendu collaborer avec eux, coopérer avec eux. Nous allons également faire un point avec la nouvelle présidente du GAC par rapport aux arrangements du nouveau contrat et des propositions pour cesser ce contrat si cela s'avère nécessaire.

Donc nous faisons tout ce travail et je serai toujours disponible de manière bénévole aussi après le 30 novembre pendant un certain temps pour aider la présidente du GAC à mettre en place cette transition ou pour être disponible auprès des membres du GAC qui auraient des questions.

Nous ne tirons pas un trait comme cela par rapport à ce qui a été fait. Nous essayons donc d'adopter une approche professionnelle et nous travaillons pour conclure le travail qu'il reste à faire, préparer donc les procès verbaux comme on a l'habitude de le faire. C'est vraiment lamentable que nous soyons arrivés là mais c'est ce que nous avons devant nous, c'est la situation dans laquelle nous nous retrouvons.

Nous, en tant que petite et moyenne entreprise, nous ne pouvons pas faire autrement. Nous pensons qu'à ce stade, la seule option, le seul choix que nous avons est celui de cesser nos services à partir de la date que je vous ai communiquée et de résilier le contrat d'un commun accord à cette date-là.

THOMAS SCHNEIDER : Voilà la situation dans laquelle nous nous retrouvons. Et à moins qu'il y ait miracle – bon, les miracles, cela n'existe pas – mais à moins que quelqu'un fasse un miracle ou fasse une contribution avant que nous quittions cette réunion, cette situation ne va pas se résoudre si nous ne recevons pas dans les jours qui suivent une confirmation par rapport à une contribution qui nous permettrait de continuer les services de secrétariat. Autrement, le contrat cesserait fin novembre. Voilà où nous en sommes.

Nous avons senti qu'il était nécessaire d'informer les membres du GAC de manière transparent par rapport à cette situation, la nécessité d'avoir d'autres sources de financement.

Je vais m'arrêter là. C'est le moment de questions ou de commentaires de la part des membres du GAC.

Je crois que l'Union européenne souhaite prendre la parole.

COMMISSION EUROPÉENNE : Au delà de la gratitude vis-à-vis de l'ACIG pour la qualité de son travail, en tant que communauté européenne, nous croyons en l'importance d'un secrétariat indépendant pour la crédibilité du système de l'ICANN.

Nous savons tous que nous avons un certain nombre de questions complexes, questions de fond par rapport auxquelles nous devons soumettre notre avis, un avis qui a des implications au niveau des politiques. C'est pour cela que le fait de pouvoir compter sur un service indépendant est extrêmement important. C'est pour cela que cette situation nous préoccupe et nous croyons que ce serait vraiment dommage qu'à cause de ce problème de financement, nous perdions donc l'expertise de l'ACIG.

Nous croyons que la qualité, l'impact de la contribution du GAC au processus de l'ICANN va en souffrir. Et nous croyons que tous les membres du GAC sont au courant de la complexité, de la charge de travail qu'implique notre participation dans ces processus.

Et en outre, nous allons avoir un changement au niveau de l'équipe de direction, du leadership et donc c'est également lamentable que nous nous retrouvions dans cette situation au moment où nous en avons le plus besoin. Nous sommes un donateur, nous nous engageons à continuer notre contribution

mais si ce n'est pas suffisant, ce serait vraiment dommage. Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup Commission européenne.

Le Portugal.

PORTUGAL : Je vais parler en portugais. Ce débat a déjà eu lieu à plusieurs reprises. Ces chiffres ont déjà été présentés mais je pense qu'ici, il faut débattre d'une question de fond.

Lorsqu'il y a quelques années, les pays du GAC ont décidé qu'il fallait compter sur un secrétariat indépendant, nous avons examiné quelles étaient les règles du jeu. On savait que le Brésil, la Norvège et d'autres pays allaient financer ce secrétariat mais que ce financement allait s'étendre sur une période déterminée. Et donc on a bien vu ce besoin d'un secrétariat indépendant mais si les pays ne sont pas prêts à contribuer à ce financement, je voudrais savoir si ces pays-là considèrent qu'il est important ou pas qu'il y ait un secrétariat indépendant, ces pays qui ne sont pas prêts à faire leur contribution.

Le Portugal, qui n'est pas un pays très riche pour ainsi dire, fait partie des donateurs. Nous avons trouvé le moyen de pouvoir

contribuer car bien évidemment, pour un ministère, ce n'est pas facile d'apporter des fonds à une organisation comme l'ICANN. Mais nous avons trouvé le moyen de contourner ces difficultés et de contribuer à ce financement.

Nous sommes tout à fait conscient que la qualité du travail de l'ACIG est irréprochable et nous savons que nous avons réussi à avoir un travail du GAC qui est meilleur grâce aux services de l'ACIG. Bref, il ne s'agit pas uniquement d'une question de chiffres mais de savoir si les membres du GAC souhaitent un secrétariat indépendant ou pas. Et si les membres du GAC souhaitent un secrétariat indépendant, il faut le payer.

THOMAS SCHNEIDER : Merci le Portugal.

La France s'il vous plaît.

FRANCE : Merci beaucoup Thomas. En tant que vice-président, je me joins à vous pour exprimer notre gratitude à l'ACIG et en particulier à Tom pour l'excellent travail effectué au fil de ces années.

Avant de faire partie de l'équipe de direction, je n'étais pas conscient de la quantité de travail qu'il y a entre les séances. Et cet effort repose sur le soutien de l'ACIG. Je ne sais pas comment

nous aurions fait pour obtenir d'aussi bons résultats sans l'aide de l'ACIG. Donc je regrette vivement de nous retrouver dans cette situation et j'espère qu'un miracle pourra se produire.

THOMAS SCHNEIDER : Merci.

La Norvège.

NORVÈGE : Merci monsieur le Président. Nous voudrions ajouter notre voix à ce qui a été dit par la représentante de la Commission européenne, tout en soulignant l'importance de l'indépendance du secrétariat du GAC et ce que l'on peut faire au GAC par rapport au contexte de l'ICANN. Je voulais souligner le besoin d'encourager les pays à contribuer au financement du secrétariat du GAC.

Nous voulons également remercier les efforts effectués par la Suisse à travers Jorge et vous en tant que président pour votre aide au financement du secrétariat. Alors merci beaucoup.

Et aussi, je voudrais demander à d'autres pays de considérer la possibilité de participer au financement pour avoir les fonds suffisants permettant de garantir la fonction si importante pour l'ICANN.

THOMAS SCHNEIDER : Merci la Norvège.

BRÉSIL : Merci. Je voudrais aussi exprimer mes remerciements à l'ACIG à travers Tom et d'autres collègues du secrétariat qui ont travaillé avec nous tout au long de ces années. Le soutien donné par le secrétariat indépendant a été vraiment très très important ; il faut le souligner.

Le secrétariat nous aidé avec ses outils, avec ses conseils en nous donnant des avis de ce qu'il se passait dans les différentes parties du système. Nous, les représentants des gouvernements qui devons nous occuper d'autres choses, nous ne pouvons pas nous occuper à 100 % à cette tâche. Nous avons d'autres responsabilités. Sans doute alors, le secrétariat indépendant nous a énormément aidé et cela a été très important pour nous.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier la CIG.br, c'est-à-dire le Comité brésilien de l'internet, de son soutien et qu'il est le responsable des activités liées à l'internet au sein du Brésil, d'avoir donné sa contribution pendant plusieurs années et notamment ces dernières années avec une contribution vraiment importante. Il faut signaler que ce comité brésilien a

démontré sa conviction de la valeur du modèle multipartite et aussi du besoin de compter avec la participation générale.

À travers ce comité, nous avons pu faire une contribution pendant plusieurs années. Mais si cette contribution devait appartenir au gouvernement, ce serait impossible parce que l'on n'a pas les bases juridiques pour ce faire. À plusieurs reprises, plusieurs représentants gouvernementaux ont manifesté qu'ils se trouveraient dans une situation similaire, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas la justification juridique pour faire les contributions à l'ICANN. Et pour mon gouvernement en particulier, cela pourrait être très difficile de contribuer avec cet argent. Nous savons bien que nous avons l'aide de ce comité. Sinon, on n'aurait pas pu le faire.

Et ceci me fait penser au fait que nous travaillons dans un contexte assez particulier. L'ICANN est un véritable enjeu pour la participation des gouvernements, ce qui se passe dans d'autres unités constitutives où il peut y avoir des personnes qui ont de plus grandes ressources. Les gouvernements doivent se baser essentiellement sur les informations qu'ils reçoivent de l'ICANN ou bien du secrétariat indépendant du GAC.

En conséquence, je voudrais faire un appel pour reconnaître la situation particulière de ces pays. Et ces pays ont quelque chose qui n'est pas reconnu au sein de l'ICANN, à savoir que la

participation des gouvernements est basée sur l'acceptation de participer dans cet environnement et de jouer un rôle de conseil. C'est quelque chose de très important pour le système. C'est une expérience assez singulière et ceci m'amène à reconnaître qu'il faudrait donner une aide spéciale pour que les gouvernements puissent remplir leurs fonctions.

Dans mon pays, on est convaincu que si les pays peuvent exercer leurs fonctions et responsabilités, tout le système en bénéficiera. Voilà ce que je veux dire en ce moment. Je regrette énormément la situation où nous nous trouvons et nous espérons compter sur l'aide que nous avons eu du secrétariat indépendant de manière permanente.

Toutefois, si le miracle n'arrive pas à la fin de cette réunion, je voudrais demander à tous nos collègues de nous assurer du financement, comment nous assurer que notre participation soit pertinente et bien informée. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci le Brésil.

Monsieur Morris ?

MONSIEUR MORRIS : Merci monsieur le Président. Je voudrais faire l'écho au nom de mon pays de ce qui a été dit dans cette salle par mes collègues.

Je voudrais exprimer mes remerciements aux collègues de l'ACIG qui ont fait un travail vraiment excellent et je suis convaincu que nous allons vous regretter.

Nous avons également contribué au financement du secrétariat de l'ACIG pendant cette année. Nous avons engagé notre continuité au financement du secrétariat mais il est clair que cette contribution est sous la révision de notre parlement ; il faut l'acceptation du parlement.

Et finalement, je veux remercier les efforts de Jorge.

Je voudrais vous demander de participer à cet effort pour produire le miracle. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : L'Autriche.

AUTRICHE : Merci Thomas.

Je soutiens les propos du Portugal. Dans certains cas, c'est vraiment compliqué de trouver une manière légale pour financer une organisation qui n'est pas internationale mais il y a l'exemple, par exemple, de la Croix-Rouge, le G7, le G8, le G20.

Ce sont des organes qui ne sont pas très loin d'être une organisation internationale et il n'y a pourtant pas de problème pour les financer. Je crois que si nous voulons soutenir le GAC avec un secrétariat, il faudrait trouver la manière d'y parvenir. Pour l'Autriche, c'est compliqué aussi mais nous cherchons la manière de pouvoir le faire et on en est fier.

Ici, nous parlons du travail que l'on fait au sein du GAC avec le soutien du secrétariat et le travail du secrétariat est essentiel pour nous. Si nous prenons tous cela au sérieux, il faudrait faire une contribution pour le fonctionnement du GAC. Si on n'est pas capable, si on ne peut pas ou si on ne donne pas notre soutien, dans le cas de mon pays, j'aurais un problème pour vous expliquer pourquoi la gouvernance de l'internet est si importante pour nous. Ce serait très difficile d'expliquer cela à mes ministres. Je crois donc qu'il faut repenser la question.

Comme nous l'avons déjà dit, il y a plus de 100 pays qui sont représentés au sein du GAC alors si l'on pouvait contribuer avec 100 \$ par pays, ce serait vraiment quelque chose de très important. En tant que fonctionnaire depuis plus de 30 ans, je sais effectivement que si l'on veut, on peut chercher la manière. Alors il faut chercher cette manière de financer. Sinon, on serait dans une situation que l'on ne veut pas répéter au sein du GAC, à savoir un GAC sans un secrétariat qui fonctionne.

THOMAS SCHNEIDER : Merci l’Autriche.

Il nous reste peu de temps. Alors si vous voulez parler, il faudra vous presser. Le Nigéria.

NIGÉRIA : Merci. En premier lieu, je tiens à remercier Tom, l’ACIG et leur manifester ma solidarité par rapport à leur situation. Toutefois, je crois que l’observation présentée par le Brésil sur la situation juridique – la situation juridique qui empêche la contribution de certains pays – est au-delà de la question juridique. Il faut voir aussi l’impact de la participation d’un pays à l’ICANN. Il faut voir les positions des différents pays ici au sein du GAC. Mais si l’on a un secrétariat indépendant qui nous aide au fonctionnement du GAC, ce ne serait vraiment pas bien que cela soit arrêté avant que le GAC puisse donner son avis.

Ceci dit, j’ai une question par rapport au budget que vous avez présenté. Si nous disons que dans la colonne orange, ce sont des transferts confirmés, je crois que c’est de l’argent qui a été reçu, bien qu’il faudrait que ces transferts soient disponibles à l’avenir. Et je ne vois pas pourquoi le contrat devrait être étendu au-delà de novembre compte tenu des félicitations reçues par

l'ACIG. Nous savons bien que l'ACIG contribue au travail du GAC alors il faudrait trouver la manière de trouver le financement.

Si on parle de transferts confirmés, alors on pourrait avancer et utiliser ces fonds pour s'engager à des paiements pour l'année prochaine et voir quels sont les organes liés à l'internet qui pourraient faire ces contributions. Mais si le secrétariat finit ses services en novembre, alors ce sera impossible. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci le Nigéria.

Avant de passer la parole à Jorge, je veux dire que la colonne grise montre l'argent auquel on s'est engagé pour cette année qui nous permettrait de continuer à travailler, à avoir davantage de temps justement pour garantir les fonds pour l'année prochaine parce que tout l'argent n'a pas été effectivement payé.

La colonne orange, ce n'est pas de l'argent reçu au compte de l'association de financement mais c'est de l'argent qui a été promis avec une date de paiement certaine. Et bien, cet argent sera donné à telle date.

La colonne rouge, c'est ce qui a été confirmé. La colonne bleue, c'est ce dont on a besoin. Alors là, il y a les écarts qu'il faut remplir pendant les différents trimestres. Le seul trimestre pour

lequel on a l'argent suffisant, c'est le troisième trimestre. Et pour le reste, on n'a pas des fonds suffisants, des fonds confirmés, ce qui veut dire que nous avons reçu une confirmation écrite de ces pays qui vont payer et qui nous disent quelle est la date de paiement.

Voilà, c'est la partie du contrat qui nous dit que pour pouvoir continuer, il faut la confirmation trimestre par trimestre. C'est la condition minimale pour la durabilité de l'activité. Si on ne reçoit pas ces fonds, on ne peut pas continuer à travailler.

Je ne sais pas si Jorge peut faire d'autres commentaires à cet égard.

JORGE CANCIO :

Jorge Cancio, le représentant de la Suisse.

Comme je l'ai dit, les accords contractuels établis entre l'ACIG et l'ICANN où le GAC est le bénéficiaire indirect de ces services établissent qu'à la fin de chaque trimestre, le GAC doit confirmer aussi bien à l'ICANN qu'à l'ACIG que les fonds seront disponibles pour le trimestre suivant et pour le suivant.

Au 30 septembre 2017, il fallait confirmer que l'on aurait l'argent pour le quatrième trimestre 2017 et le premier trimestre 2018. Comme je l'ai déjà mentionné, on n'a pas pu confirmer cela, aucun des deux trimestres. Pour le quatrième trimestre 2017,

bien qu'il y avait des engagements publics, ceci n'est pas devenu effectif pour différentes raisons et il y a eu, bien évidemment, de la bonne volonté de la part des fonctionnaires qui ont travaillé là-dessus. Bien évidemment, ce n'est pas quelque chose que l'on puisse mettre en question mais en définitive, ce sont des fonctionnaires publics et bien des fois, les procédures budgétaires au niveau du parlement, au niveau des gouvernements échappent à leur contrôle.

Le reste, les colonnes orange ou rose, et bien je veux vous signaler que ce sont des engagements confirmés, des engagements qui ont été confirmés de manière bilatérale. Les promesses ont été présentées par écrit et on a expliqué la date du transfert et ce transfert sera en banque et je peux vous dire la date précise, le trimestre précis du transfert.

Si j'étais l'ACIG, c'est bien de savoir que ces promesses ont été confirmées pour assurer le financement du secrétariat du GAC mais ce n'est pas quelque chose de fixe. Il faut encore du temps pour que l'argent arrive. Et avec cela, je veux répondre aux propos du représentant du Nigéria.

THOMAS SCHNEIDER : J'ai l'Argentine puis la Commission de l'union africaine.

ARGENTINE :

Merci monsieur le Président. Olga Cavalli de l'Argentine.

J'ai une question similaire à celle du Nigéria, bien que je remercie Jorge de son explication. Je veux remercier l'ACIG et Tom de leurs services. Il est très important pour le GAC.

L'Argentine a été un des pays qui a accordé en 2012 qu'il fallait avoir ce secrétariat indépendant. Je suis d'accord avec les propos de l'ambassadeur français et du Brésil. Nous avons le même problème ; c'est compliqué du point de vue formel et aussi du point de vue bureaucratique.

Et pour répondre aux propos du Portugal et de la Commission européenne, nous pensons que le secrétariat indépendant est très important mais pour les pays en développement, bien des fois, lorsqu'on aborde cette question au niveau national, c'est assez différent. Tous les pays n'ont pas les mêmes priorités. Alors la gouvernance de l'internet est très importante mais il y a certains pays qui ont des situations différentes, d'autres situations plus importantes à considérer.

Merci Tom, merci l'ACIG et je tiens aussi à remercier les services fournis par l'ICANN : Julia, Fabien et tout le personnel qui travaille pour nous. Merci à vous tous.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci.

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE : Merci. Je voudrais parler des propos du Nigéria parce que je voudrais présenter aussi à Louis, notre nouveau membre de la Commission de l'union africaine.

Mais je voudrais également exprimer nos sincères remerciements au secrétariat du travail effectué.

Nous regrettons d'être arrivés à cette situation aussi. Je voudrais faire un appel à tous les pays africains ici présents pour faire le miracle. On croit aux miracles. On peut beaucoup travailler au sein de la Commission de l'union africaine avec nos membres pour garantir que le secrétariat continue, que le secrétariat reçoive du soutien. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup.

INDE : Cette contribution a été quelque chose de spécifique ad hoc. On a deux suggestions pour que vous y pensiez.

Premièrement, aucun pays n'est obligé. Celui qui veut contribuer peut le faire. Du côté du GAC, on informe les pays de ce qu'ils doivent apporter par rapport au PIB ou quelque chose de la sorte. Et bien, ce n'est pas obligatoire mais ils ont une

responsabilité en quelque sorte pour contribuer. Alors qu'est-ce que l'on considère comme une contribution des différents pays ?

Il est possible aussi que... Nous avons des domaines ccTLD et ceci nous a produit de l'argent. Alors on pourrait décider qu'à chaque renouvellement d'un TLD, on pourrait attribuer une partie de ces fonds au secrétariat du GAC.

Je crois que n'importe lequel de ces deux systèmes pourrait garantir un flux d'argent qui nous permettrait de ne pas arriver à une situation comme celle dans laquelle on se trouve à ce jour.

THOMAS SCHNEIDER : Merci l'Inde.

NOUVELLE-ZÉLANDE : En premier lieu, merci à l'ACIG de ses efforts et aussi des efforts de la Suisse pour trouver du financement. Nous savons qu'il est important de financer le secrétariat du GAC mais on n'a pas dit que la fondation de l'ICANN pourrait aider financièrement à ces activités. Je voudrais entendre la position du président.

THOMAS SCHNEIDER : On ne peut pas attendre de l'argent de l'ICANN ; voilà la réponse. L'ICANN connaît la situation, ils nous donnent leur soutien mais ils attendent que nous, on puisse leur dire qu'est-ce qu'ils

peuvent nous donner comme soutien. Ils ne vont pas nous donner plus d'argent. Ils doivent convaincre la communauté au niveau budgétaire pour voir qu'il faut réattribuer de l'argent du budget. Ce n'est pas une question très simple, il n'y a pas de signe que ceci puisse arriver.

La question des pays en développement, c'est-à-dire s'ils peuvent ou doivent contribuer, et bien le financement actuel vient à 80 % de l'Europe, de pays européens. Pas tous les pays européens ne sont extrêmement riches. Alors il faut penser à un financement partagé, notamment pour les pays qui ont moins de ressources, qui bénéficient davantage des documents de préparation du GAC. Voilà donc de bons motifs pour contribuer.

Dans les organisations, tout le monde paie quelque chose. Bien des fois, comme l'Inde l'a mentionné, c'est un pourcentage du PIB ou par exemple un exemple comme celui de l'UIT. Il existe des unités et on décide combien d'unités on va apporter, comment on va contribuer. On en a parlé et nous avons pensé à ces possibilités mais personne n'a dit « Il faut faire cela » ou autre chose.

Quand on s'est rendu compte du travail sans ACIG, il faut penser à choisir une de ces possibilités pour que le schéma soit plus durable. Si cela est volontaire, si c'est obligatoire, il faut contribuer. Tous les membres doivent contribuer. Je ne sais pas

si ce sont les pays plus développés, les pays en développement. Si on ne décide jamais rien on ne va pas arriver à une solution.

Il faut penser aussi aux enjeux juridiques. Il faut être innovants pour trouver la manière de financer le fonctionnement du secrétariat à travers un accord qui n'a pas été prévu. En définitive, ceci dépend de la volonté politique.

Nous en tant que membres, il faut nous demander si on peut expliquer l'importance de l'ICANN ou l'importance de la représentation des gouvernements au niveau de l'ICANN.

Il ne faut pas voir si on est d'accord ou pas avec le travail de l'ICANN mais il faut penser à la signification de notre présence ici. On n'est pas à 100 % conforme de notre travail et on n'est jamais d'accord à 100 %. Et je ne crois pas que cela veut dire qu'il ne faille plus continuer parce que cela n'a rien à voir avec notre organisation par exemple.

Mais je vais m'arrêter ici. On a donc besoin de faire quelque chose et il faudra décider de cela jeudi et si on ne peut pas, ce sera comme Tom l'a dit, fin novembre, on n'aura plus les services du secrétariat de l'ACIG.

Je crois que la question est claire et on est toujours disponible pour répondre à vos questions ou bien entendre vos idées pour que le miracle se produise.

Nous devons maintenant continuer avec nos activités.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]